

RÉPONSES REÇUES AU COURRIER ADRESSÉ [6-11-15] AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES

RÉGION NORMANDIE

RÉPONSE DE

NICOLAS MAYER-ROSSIGNOL

TÊTE DE LISTE PARTI SOCIALISTE

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance du courrier dans lequel vous m'interrogez sur l'avenir des établissements d'enseignement supérieur d'art et de design. Je vous en remercie.

La Normandie est et doit demeurer un espace de création, de bouillonnement intellectuel et artistique. Pour que la Région attire et rayonne, c'est là mon intime conviction, il nous faut soutenir et rendre accessible, à tous et partout, la culture et la création artistique.

Pour nous, la culture est, et sera, une priorité régionale. C'est déjà aujourd'hui une réalité : le secteur de la culture représente pas moins de 16.000 emplois dans notre Région, qui consacre environ 42 millions d'euros par an aux politiques culturelles.

Il ne s'agit pas là d'aligner des chiffres mais de traduire une véritable ambition pour le rôle de la Région dans le domaine culturel.

En réaction aux questions légitimes que vous soulevez, je me permets d'apporter les éléments de réponse suivants :

Vous m'interrogez sur la place des écoles d'art dans le projet culturel que je porte pour la Normandie. Cette politique s'appuie sur le développement que j'ai d'ores et déjà soutenu de l'ESADHAR, EPCC regroupant les écoles des Beaux Arts de Rouen et du Havre, en tant que Président de la Région Haute-Normandie. Financée exclusivement, jusqu'à présent, par les communes du Havre et de Rouen avec l'aide de l'Etat, j'ai décidé en 2015 d'octroyer une subvention de 300 000€ à l'ESADhar au

titre du budget de l'enseignement supérieur. Cette décision permet d'affirmer la place de l'ESADHAR dans le schéma régional de l'enseignement supérieur qui a été voté au cours de l'année 2015. Dès 2016 ce sont les 2 écoles, celle de Caen/Cherbourg et l'ESADHAR qui s'associeront à la COMUE Normande, COMUE qui regroupe les universités de Rouen, Caen et le Havre.

Outre cette volonté d'inscrire les écoles d'art comme établissements associés aux universités, les partenariats qui se sont noués pour le développement de l'art contemporain en région, avec les FRAC, les centres d'art, les galeries d'art contemporain et les collectifs d'artistes, ont été soutenus par la Région et le seront à l'avenir. La Région Normandie a besoin de poursuivre et de développer la présence de l'art contemporain sur son territoire et de permettre aux jeunes artistes sortant des écoles d'art de s'y implanter et de trouver matière à exposer leurs créations. D'ores et déjà, des aides directes ou indirectes existent et je souhaite sanctuariser le budget de la culture dans toutes ses composantes.

Vous comprendrez par ailleurs qu'il ne m'appartient pas, au niveau régional, de définir la politique nationale que le Ministère de la Culture entend mener sur les sujets que vous évoquez quant au statut des écoles. J'ai pour ma part pris acte du statut d'EPCC, outil par ailleurs utilisé en région pour asseoir les équilibres et mener une coopération forte entre les différents financeurs de nombreux équipements culturels majeurs : Opéra de Rouen Normandie, Centre Dramatique National, notamment.

Les écoles d'art sont des moteurs essentiels de l'art contemporain en région et ont toute leur place dans le réseau des établissements associés aux universités.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL